



9 mars 2017

Programmation routière 2017-2019

Investissements de 287,8 M\$ dans le réseau routier de la région de la Chaudière-Appalaches

Lévis, le 9 mars 2017 ■ La députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M^{me} Dominique Vien, a annoncé aujourd'hui, au nom du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Laurent Lessard, des investissements de 287,8 millions de dollars dans le réseau routier de la région de la Chaudière-Appalaches au cours de la période 2017-2019.

Faits saillants

Ces investissements de 287,8 millions de dollars dans le réseau routier de la Chaudière-Appalaches, au cours des deux prochaines années, se répartissent comme suit, en fonction des grands axes d'intervention établis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

- 112,9 millions de dollars sont consacrés aux structures, dont 18,4 millions aux structures du réseau municipal;
- 132,9 millions de dollars sont destinés aux chaussées;
- 13,4 millions de dollars vont à l'amélioration du réseau routier;
- 28,6 millions de dollars iront au développement du réseau routier.

Plus concrètement, au cours des deux prochaines années, le Ministère entreprendra la réalisation des travaux de réaménagement de l'échangeur 305 (route 171) de l'autoroute 20 et d'élargissement de l'autoroute 20 est entre les sorties 314 et 318, à Lévis, de même que les travaux d'élargissement de la route 277 entre Saint-Henri et Saint-Anselme.

Citations

« En plus de répondre aux besoins de notre région en matière d'infrastructures routières sécuritaires et de qualité, ces investissements constituent un puissant moteur économique et de création d'emplois. Notre réseau routier joue un rôle essentiel au développement de notre société : non seulement il contribue au développement économique, mais il assure la mobilité des personnes et des marchandises. Pendant toute la durée des travaux, plus de 1 850 travailleurs seront à l'œuvre sur les 214 chantiers que comptera notre région. À terme, l'argent investi contribuera justement à

améliorer la fluidité de la circulation, le transport des personnes et des marchandises, la sécurité routière et la qualité de vie. »

— Dominique Vien, députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

« Le Plan québécois des infrastructures 2016-2026 prévoit des investissements de 88,7 milliards de dollars dans les infrastructures publiques, dont 17,3 milliards uniquement dans le réseau routier. Au total, ce sont plus de 4,6 milliards de dollars qui seront investis sur les routes du Québec pour la période 2017-2019. Ces investissements doivent se faire dans le respect de la capacité de payer des contribuables, tout en stimulant l'activité économique et la création d'emplois. C'est l'engagement qu'a pris notre gouvernement et que j'entends respecter. »

— Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Le Ministère invite la population à s'informer sur les itinéraires afin d'opter pour le meilleur trajet afin de minimiser les impacts sur la fluidité et tient à rappeler aux utilisateurs d'adapter leur conduite aux abords des chantiers routiers afin d'assurer la sécurité des travailleurs et de tous les usagers de la route.

Les détails des investissements sont disponibles dans la section [Investissements routiers 2017-2019](#).



© Gouvernement du Québec, 2017